pour mettre au cours au plus tôt ces travaux d'une réelle importance, et donne un avis favorable à la motion de principe émise par M. Vandervelde.

On procède ensuite à la lecture d'une série de vœux, parmi lesquels un vœu de M. Salengro contre les relations du Gouvernement avec le Vatican et contre la condamnation de M. Calloux.

Au sujet du budget de 1920 de l'établissement des aveugles-sourds et aveugles de Roubaix, rédigé en procès-verbal des délibérations du Conseil général du 30 août 1919, une erreur a été commise, au lieu de 339 975 francs de dépenses, il faut lire 464 968 francs, soit une différence de 124 993 francs. Avant d'accepter cette rectification, le Conseil décide de demander à M. le Préfet des explications sur cette erreur matérielle.

La séance est levée à 18 heures. — Mercredi séance à 10 heures 30.

VENTES DE LAINES

A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 3 mai 1920.

A la reprise des ventes, aujourd'hui, les prix étaient en faveur des acheteurs.

Les ventes se termineront le 7 mai.

LE PRIX DU COKE

pour la consommation domestique

Nous apprenons que par suite de la suppression de la prime, accordée au gouvernement, pour la consommation du coke, et d'une nouvelle hausse du coke, les Compagnies du Nord se sont vues dans l'obligation de porter le prix de l'hectolitre à 14 fr. 50.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Une grève dans un tissage d'ameublement

A l'usine de MM. Mollier frères, fabricants de tissus d'ameublement, rue de Roncq, une quarantaine d'ouvriers se sont mis en grève pour se solidariser avec deux ouvriers qui ont été congédiés.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 5 MAI :

Aujourd'hui, Conversion de saint Augustin ; demain, saint Jean.

126e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 25; coucher, 20 h.

Lune : Pleine lune du 3. Dernier quartier, le 11.

Caisse d'épargne : Séance de versements, de 9 h. à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

LA JOURNÉE NATIONALE des Mères de Famille nombreuse

LE GALA DE L'HIPPODROME

La représentation de gala qui sera donnée dimanche prochain, 9 mai, à 20 heures précises, s'annonce comme un très gros succès; il ne pouvait en être autrement avec le programme de choix offert au public et l'intérêt qui s'attache à la belle œuvre entreprise par le Comité.

Rappelons que le programme sera composé comme suit :

1. Ouverture par l'orchestre (40 exécutants); 2. Production des mouvements du Concours fédéral de Nice par « La Roubaisienne » (directeur, M. Fleuvaux); 3. La Société nationale « Le Choral Nadaud », sous la haute direction du maître Duyshurph, interprètera : A. « Nuit d'été », de Lamrot de Rillé; B. « Chant du Fer », de Xavier Leroux; — 4. « La Fille du Régiment », opéra-comique, de Donizetti, avec le concours de M. Bruni, basse du Grand Opéra de Paris (Salpêtrière), et M. Amelein, premier ténor de l'Opéra-Comique de Paris (Tenio).

Nous donnerons demain les autres interprètes qui appartiennent, du reste, tous à nos premières scènes parisiennes.

Au final de la « Fille du Régiment », apothéose (Saint à la France), avec hommage aux pièces françaises, poème de M. Charles Droniers.

Prix des places (tous droits et taxes compris) pour cette soirée extraordinaire : 2e galeries, 1 fr. 75; 2e galeries numérotées, 3 fr.; 1re galeries, 5 fr.; pourtours, 6 fr.; stalles, 15 fr.; fauteuils, 30 fr.

Au programme de la journée que nous avons publié hier matin, il convient d'ajouter les deux beaux concerts qui seront donnés sur le kiosque de la Grand'Place par « La Concordia-Harmonie », sous la direction de M. Jules Lauridan, de 18 à 19 heures, et par « La Fanfare Delattre », sous la direction de M. Louis Knorr, de 20 h. 30 à 21 h. 30.

Le Comité compte sur le concours de la population pour arborer le drapeau national et pavoiser si possible, afin de donner à cette manifestation un caractère imposant et rendre un hommage bien mérité aux braves mères de familles nombreuses.

— **La Société Municipale de gymnastique « La Roubaisienne »**, nous prie d'insérer :

La Société participant à la Fête nationale des Mères de Famille nombreuse de France, le dimanche 9 mai, le Comité a décidé que cette sortie serait obligatoire pour les membres anciens, adultes, section militaire et pupilles.

« La Roubaisienne » devant se produire spécialement à l'Hippodrome, à la suite de cette fête, mercredi 5 et vendredi 7, courant, répétitions des diverses productions préparées par le directeur, M. Fleuvaux.

Des instructions de détail concernant cette sortie seront données à la fin de la semaine.

120.835 habitants à Roubaix

La population de Roubaix, au 31 mars, était de 120.171 habitants.

Pendant le mois d'avril, il a été enregistré 211 naissances, 120 décès, 1.142 arrivées et 849 départs.

A la fin avril, la population était donc de 120.535 habitants.

On sait que la population de Tourcoing dépasse actuellement 78.500 habitants. En totalisant ces chiffres, on arrive à presque 200.000 habitants, qui est celui de la population de Lille. Mais en y ajoutant le chiffre des habitants de Wattrelos, Lys, Lannoy, Croix, Wasquehal, Mouvaux, et toutes les autres localités qui font partie de l'agglomération ou se rattachant étroitement à son centre industriel et commercial, on atteint facilement 300.000 habitants, et l'on dépasse largement ainsi le chiffre de la population de Lille.

Les étrangers à Roubaix. — En exécution de la loi du 8 août 1893, il a été reçu, en avril, 613 déclarations de personnes de nationalité étrangère, exerçant une profession, ou occupées en une industrie à Roubaix.

Pendant le mois d'avril, il y a eu 356 déclarations d'accidents du travail.

L'arrêt des fonderies de Roubaix-Tourcoing

Mardi matin a été mise en exécution la résolution prise jeudi dernier par le groupement corporatif des patrons fondeurs de Roubaix-Tourcoing et des communes voisines.

De ce fait, près de 5.000 ouvriers sont mis au chômage durant cinq jours ouvrables, puisque c'est lundi que les fondeurs rouvriront à nouveau leurs ateliers.

Comme nous l'avons déjà dit, par cet arrêt complet, les patrons veulent protester contre l'insuffisance du contingentement de coke qui leur est attribué et aussi contre la répartition qui en est faite.

Ils espèrent obtenir de sérieux résultats, car depuis qu'ils ont pris cette décision, un important marché de coke leur a déjà été fait.

Au Ravitaillement

Vente les jours, aux Halles, vente libre de : Eufs de Janzé et Bressan. Beurre frais de Normandie, 18 fr. le k.; beurre de Hollande ½ sel, 24 fr. le k.; Fromage Chester, 8 fr. le kil.; Gruyère, Herlinge, (plus de Corned Beef et Bœuf).

VIN ROUGE 1 fr. 75 le litre

Mercredi 5, de 8 à 11 h., du jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 7e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE (3 kil. par pers. pour 2.15)

Mercredi 5, de 8 à 11 h., 1e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 4e jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, TISSUS, LINGERIE, MERCERIE (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

La vente de chaussures, tissus, lingerie, etc., qui devait avoir lieu aujourd'hui est reportée à une date ultérieure que nous ferons connaître.

LES RETRAITES OUVRIÈRES & PAYSANNES. — Le paiement de l'échéance du mai des rentiers ouvriers sera fait aux jours et heures désignés ci-après :

Lettres A. B. C. mardi 4 mai, de 8 h. à midi; lettres D. E. F. mercredi 5 mai, de 8 h. à midi; lettres G. H. M. jeudi 6 mai, de 8 h. à midi; lettres N. à Z. vendredi 7 mai, de 8 h. à midi.

LE PAIEMENT AUX NÉCESSITEUX (Groupe O). — Mercredi 5 mai : à 8 h., 41.801 à 42.800; à 9 h., 42.801 à 43.500; à 10 h., 43.501 à 44.200; à 11 h., 44.201 à 44.900; à 2 h., 44.901 à 45.550; à 3 h., 45.551 à 46.200; à 4 h., 46.701 à 47.400.

Jeudi 6 : à 8 h., 50.001 à 50.400; à 9 h., 50.401 à 50.700; à 10 h., 50.701 à 51.100; à 11 h., 51.101 à 51.300; à 2 h., 51.301 à 51.700; à 3 h., 51.701 à 52.000; à 4 h., 52.001 à 52.300.

UNION NATIONALE ET RÉPUBLICAINE DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS.

— La réunion trimestrielle des adhérents du Comité de la rue Lindée a eu lieu dimanche dernier, au siège de la section. M. Henri Pipart, délégué au Comité central, a développé très clairement les trois points du programme de l'Union Nationale et Républicaine : Justice, Ordre, Liberté.

Il a adressé ses remerciements au Comité d'organisation de la Journée Nationale des Mères de Familles Nombreuses, dont les efforts tendent à remémorer à jamais les glorieux combattants de la Grande Guerre.

Il a remercié également le Consortium de l'industrie textile, pour le sursalaire accordé aux pères de famille ou à leur représentant et a exprimé le vœu que ce sursalaire soit encouragé par le Gouvernement, et généralisé, afin que les ouvriers de toutes catégories puissent en profiter.

Passant en revue les événements de ces derniers temps, M. Pipart a stigmatisé la conduite des antipatriotes qui poussent les jeunes soldats à la révolte, alors que pour arriver à la paix, il n'y a qu'un seul moyen : obtenir le désarmement le plus rapide du peuple qui a provoqué la guerre.

Il s'est élevé contre les menées de la Ligue des Droits de l'Homme, qui se fait le défenseur de Caillaux, adresse ses sympathies à « l'homme néfaste », qui, si son procès s'était ouvert au cours de la guerre, ne s'en serait pas tiré à moins de douze balles dans la peau, comme le disait Gustave Herré, dans la « Victoire ».

La réunion, empreinte de la plus grande camaraderie, s'est terminée au chant de la « Marseillaise ».

A L'OCCASION DE LA SAINT-JEAN, le personnel du « Journal de Roubaix » fera célébrer, le jeudi 6 mai, à neuf heures du matin en l'église Saint-Martin, la messe annuelle à la mémoire de Monsieur Alfred Reboux, de Mademoiselle Anne-Marie Reboux, décédée à Roubaix pendant l'occupation ; de Monsieur Pierre Reboux, mort au champ d'honneur et des employés et ouvriers décédés du « Journal de Roubaix » :

Morts au champ d'honneur : MM. Gustave Vété, Charles Dubrulle, Marotte, Clémare Vanmansse, Georges Lemaire, Paul et Fernand Cochix, André Henry, Charles Wahant.

Morts pendant l'occupation : MM. Emile Parent, Emile Mathon, François Vanhauter, Emile Pollet, Louis Bulteau, Auguste Scalbert, Mlle Marie Van Wynendaele, Mlle Alfréda Nisse, Mlle Lucienne Abam.

Décédés avant la guerre : MM. Ernest Classe, Flavien Rasse, Jean Arlequeux, Edouard Dupouchelle, Fortuné Fontaine, Joseph Vandeverde, Pierre Kistiaens, Henri Renard, Désiré Sangeville, Emile Sonneville, Louis Parmentier, Henri Billau, Auguste Walter, Gabriel Vanhée, René Mathys, Léon Demerle, Bernard Poppe, Alphonse Breyer, Alphonse Leclercq, Arthur Leclercq, François Sanctorum, Joseph Damman, Emile Mahieu, Alfred Dupret, Auguste Hottois, Henri Dufermont, Gaston Lechantre, Alphonse Westelinck, J.-B. Chizard, Mlle Elise Adam, M. Joseph Vanniewenhuyse.

Décédé après l'occupation : Monsieur Félicien Lannoy.

Les familles des défunts sont priées d'assister à cette messe.

AU FOYER ROUBAISIEN. — Union Franco-Américaine, 94, rue du Grand-Chemin. — « La Grande Guerre 1914-1918 » sera racontée, dans une série de causeries, accompagnées de projections lumineuses, qu'organise le Directeur du Foyer Roubaisien.

La première de ces causeries sera donnée jeudi, 6 mai, à 20 heures, dans la salle des fêtes du Foyer, l'entrée étant entièrement gratuite.

Il y sera parlé de : « L'Allemagne et la Guerre », ainsi que du « Rhin militaire ».

Ces deux sujets sont une introduction aux autres causeries, où il sera entré dans le vif des faits saillants de la Grande Guerre.

Une série de vues montrera ce Rhin dont l'Allemagne avait fait un formidable boulevard de défense, et dont les rives sont actuellement gardées avec vigilance par nos soldats et ceux de nos alliés.

Ces projections seront accompagnées de très intéressantes descriptions des mœurs, de l'histoire et des légendes de cette partie de l'Allemagne, ce qui permettra à tous de mieux comprendre l'âme et la pensée allemandes.

UNE MENTION HONORABLE pour actes de courage et de dévouement est accordée, par décret présidentiel, à l'agent de police Paul Colonne, de Roubaix.

AVENANT AU CONTRAT COLLECTIF DES NAVETIERS. — Après entente entre les patrons et ouvriers tourneurs et navetiers de Roubaix-Tourcoing, il a été convenu qu'il serait ajouté à tous les salaires fixés par la convention du 2 février 1920, une prime de vie chère.

Celle-ci sera de 0 fr. 50 l'heure pour tous les ouvriers adultes de plus de 21 ans; 0 fr. 40 pour les adultes de 18 à 21 ans; 0 fr. 35 pour les jeunes gens de 17 à 18 ans; 0 fr. 25 pour ceux de 16 à 17 ans; 0 fr. 20 de 15 à 16 ans; 0 fr. 15 de 14 à 15 ans; 0 fr. 10 de 13 à 14 ans.

Cette prime aura un effet rétroactif à compter du 1er avril, et variera suivant les fluctuations du coût de la vie.

HALLE FLIPO : En vente Beurre depuis 18 fr. le kilo. Jambons. Recommandés vin rouge 2.00, blanc 2.50. Un wagon fromage depuis 8 fr. le kilo. Poivre d'épices 4 fr. Harengs depuis 0.15. Chicorée depuis 3 fr. Margarine 7 fr. 504930

LES TERRAINS MUNICIPAUX. — On nous prie d'insérer :

« Une réunion de la Commission administrative des Terrains municipaux aura lieu jeudi 6 mai, à 7 heures, au siège de l'A.C.A.R., angle des rues Grande et Pierre-de-Roubaix. Tous les clubs n'ayant pas de terrain sont priés de se faire représenter ; ceux non représentés seront considérés comme en ayant un.

» Ordre du jour : Compte-rendu des dernières réunions. Etablissement des règlements qui seront mis en vigueur pour la saison 1920-21. »

POUR LES AVEUGLES DE LA GUERRE. — On nous prie d'insérer :

« Les aveugles de guerre résidant à Roubaix sont priés de se faire inscrire dans le plus bref délai possible au bureau militaire, salle des adjudications, au rez-de-chaussée du bâtiment central de la Mairie. »

CROIX

DÉPART DE M. HERRINCK, CHEF DE LA G.V. de la GARE. — Nous apprenons la nomination au poste de chef de la Grande et de la Petite Vitesse de la gare de Montdidier (Somme), de M. Gaston Herrinck, chef de la Grande Vitesse à la gare de Croix-Wasquehal. M. Herrinck était arrivé à la gare de Croix en 1914 et avait été nommé chef de la G.V. en octobre 1918. Nous lui présentons nos félicitations pour cet avancement mérité.

LES ASSURÉS RETRAITÉS (ceux qui possèdent un titre de retraites) sont invités à retirer leur certificat de vie au plus tôt, à la Mairie, guichet 7.

Le paiement aura lieu à la salle des fêtes, vendredi 7, de 8 à 11 h.

— Les assurés nés de décembre à avril doivent procéder à l'échange de leur carte annuelle au plus tôt.

VOL DE PLOMB. — La Société des Eaux du Nord, à Lille, a porté plainte entre les mains de M. Fosset, commissaire de police, en déclarant qu'un tuyau de plomb de 1m.50 de long, d'une valeur de 120 francs, a été soustrait à son préjudice, rue de Croix. Une enquête est ouverte.

WASQUEHAL

LE PASSAGE DU TRAMWAY MONGY AU GAUQUIER. — Par suite de l'enlèvement de la voie provisoire du chemin de fer, la Compagnie Mongy a pu rétablir une ligne directe au Gauquier. Les ennuis du raboutissement et des secousses au croisement des voies sont ainsi évités.

WATTRELOS

RAVITAILLEMENT. — Jeudi 6, numéros 1.921 à 2.560.

PAIEMENT DE SECOURS AUX CHOMEURS, périodes du 15 mars au 11 avril, à la Mairie, 1er étage, dans l'ordre ci-après : numéros 1 à 2.400, jeudi 5 ; n. 2401 à 5.000, vendredi 7 ; n. 5001 à 6.050, samedi matin de 9 heures à midi.

ALLOCATION AUX PRISONNIERS CIVILS ET AUX BRASSARDS ROUGES. — Les prisonniers civils ainsi que les brassards rouges qui sont actuellement au régiment et du ce fait n'ont pu se présenter personnellement pour toucher l'allocation à laquelle ils ont droit pourront recevoir cette allocation à leur prochaine permission.

En outre, ils sont autorisés à donner procuration à un membre de leur famille pour percevoir cette allocation aux jour et heure qui seront fixés ultérieurement par la Recette Municipale.

OLERON. — Un bateau de charbon est arrivé pour permettre la 11e distribution.

Le Consortium Charbonnier affectuera les livraisons dans l'ordre ci-après :

Mercredi 5, suite du 6e secteur et commencement du 8e ; jeudi 6, suite du 8e secteur et commencement du 10e ; vendredi 7, suite du 10 secteur et livraisons spéciales.

LA CONSULTATION DE NOURRISSONS DU CENTRE reste fixée au premier jeudi de chaque mois, à l'école des filles, rue de la Paix, sous la direction de M. le docteur Mallard. La séance de mai aura lieu jeudi prochain, 6 mai, à 14 h. 30. Des bons de viande provenant du Comité d'assistance des régions libérées seront remis aux mères allaitant au sein.

MENUS FAITS. — Contravention a été dressée à la charge de M. Alphonse Desquenne, qui circulait en bicyclette sur un trottoir interdit de la rue de l'Union. M. Alphonse Verriest n'est pas également l'objet d'un procès-verbal pour défaut de plaques de contrôle et d'éclairage.

— Le gendarmerie a dressé procès-verbal à la charge de Mlle Vandewattine, cabaretière, 149, rue Carnot, qui, pendant la nuit du 30 avril au 1er mai, à 1 h. du matin, avait encore plusieurs consommateurs dans une salle attenante à son estaminet. Ces derniers, qui s'y prenaient un peu tôt pour fêter le 1er mai, ont été également l'objet d'un procès-verbal.

Ne jetez pas votre argent par la fenêtre : si la publicité par affiches, prospectus, publications diverses ne vous rend pas, essayez celle d'un journal à grand tirage. Vous aurez avec la même dépense un rendement satisfaisant. 50504

LANNOY

VENTE LIBRE AU RAVITAILLEMENT, les jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8, de : lait liquide, la boîte 1.80 ; fromage, 2.60 le kil.; jambon désossé 9 fr. le kil ; confiture, la boîte 3 fr. 60 ; porc haricots, la boîte 2.20 ; poivre, la boîte, 1.60 ; chicorée, le kil. 3.80 ; Amidon, le kil. 4 fr. ; margarine, le kil 7.60, savonnettes, le pain 1.40.

Pour les vieillards, enfants et malades : lait sucré, la boîte 1.75 ; phosphatine, le paquet, 1.00 ; farine lactée, la boîte 3 fr.

LYS — TOUFFLERS

ALLOCATIONS MILITAIRES ET AUX PUPILLES DE LA NATION. — Paiement vendredi 7, de 9 h. à 10 heures.

ANNAPPES

LE CONSEIL MUNICIPAL a réuni en session ordinaire le samedi 8 mai, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Deerneille, maire, à l'ordre du jour : Etablissement du budget de 1920; examen de demandes d'assistance.

E. WERNER Jouaillier-Orfèvre
24, rue Nationale, LILLE

CYSOING — BACHY

VOL DE BICYCLETTE. — M. Camille Delahaye, 24 ans, cultivateur à Bachy, Grand'Route, n° 68, avait, lundi dernier, laissé sa machine devant la maison de son cousin, Charles Deporter, propriétaire; quand il sortit, le vélo avait disparu.

M. Delahaye apprit qu'un étranger, ayant enfourché la bécane, s'était sauvé dans la direction de Bareu, un employé des douanes l'avait vu passer filant vers la frontière belge. Le voleur eut des difficultés au poste et fit demi-tour.

En revenant sur ses pas, il vint à passer près du propriétaire, qui fit tomber le bécanier. Ce dernier tenta de s'enfuir, mais fut rejoint et, après courte lutte, appréhendé et conduit à la gendarmerie. C'est un nommé Gaston Lagache, 19 ans, frappeur. Il a été écroué, mardi, à la prison de Lille.

TEMPLEUVE

UN COUP DE TENAILLE. — Un ouvrier, M. Dujardin, a porté plainte à la gendarmerie contre un homme qui, le rencontrant avec son fils, à leur retour du travail voici quelques jours, les injuria et porta un coup de tenaille à M. Dujardin père, qui fut blessé à la tête. Une enquête est ouverte.

MERCIER F^RES de PARIS
La plus importante exposition de MOBILIERS
A LILLE, 179, RUE NATIONALE
467

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Concordia-Harmonie. — Aujourd'hui mercredi, à 20 h., répétition générale, compris clairons et tambours. Instructions concernant la participation de la société à la fête de dimanche prochain, répétition suivi d'un concert.

— Orphéon des Anciens Combattants (siège Café Debac, rue du Chemin de Fer). — Jeudi 6, à 17 h., répétition des chœurs qui seront chantés aux fêtes de Wattrelos.

— Syndicat des Employés. — Section de la Brasserie : réunion mercredi 5 mai, à 19 h. 30, au siège. — Section de la Quincaillerie : réunion de tous les employés syndiqués en son, vendredi 7 mai, à 19 h., 21, Grand'Place.

— Chambre syndicale de l'ameublement de Lille-Roubaix-Tourcoing et environs. — A l'assemblée générale du 19 avril, le bureau a été constitué comme suit : M. G. Wiart, président; MM. Bassery et Vandenbosch, vice-présidents; M. Vicart, secrétaire; M. Bohmann, trésorier. Il a été décidé que les cotisations seraient perçues en une seule fois, à la date du 10 mai, par la banque.

TOURCOING. — La Bière des Travailleurs du Blanc-Seau. — Mercredi 5, à 20 h. précises, répétition pour toutes les parties.

NOS BANQUES LOCALES

Nous apprenons que la **BANQUE GÉNÉRALE DU NORD,** ancienne banque Verley, Degroix, poursuivant son programme de développement, vient d'absorber l'ancienne et très estimée firme de Saint-Quentin, la Banque Henart, Massux, Brullion, au capital de 6 millions.

Cette opération augmente très matériellement le champ d'action de la Banque Générale du Nord puisqu'elle a pour effet, non seulement de l'installer à Saint-Quentin, mais aussi à Ham, Roye, Noyon, Nanières et Montdidier où la Banque Henart, Massux, Brullion avait des succursales ouvertes.

BANQUE GÉNÉRALE DU NORD
Ans. Banque VERLEY, DEGROIX
Rue de Cuvelier, 6, à ROUBAIX
Rue Carnot, 84, à TOURCOING

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 5 MAI :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Maison des Œuvres : A 20 heures, cours sociaux.

Le Conseil de revision

Les opérations du Conseil de révision pour les jeunes gens des classes 1915 à 1920 des cantons de Tourcoing qui avaient été ajournés, qui en fin mardi matin, à neuf heures, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel des Pompiers, rue de la Paix, sous la présidence de M. Régnier, secrétaire-général de la Préfecture du Nord, remplaçant M. le Préfet, empêché.

Au côté de M. le délégué du Préfet du Nord avaient pris place MM. le général de brigade Lesage, le colonel Chapelle, commandant du Recrutement de Lille, le Conseiller de Préfecture, Duclercaux et Gilliard, médecins-majors de 1re classe, Demor, chef du Bureau militaire de la Préfecture ; MM. Ladue, conseiller général, maire de Tourcoing, Jules Brassard, adjoint au Maire, Delacherie, Conseiller général, Vandamme et Millet, conseillers d'arrondissements, Georges Rouvillain, chef du Bureau militaire de Tourcoing.

Toutes les communes des cantons de Tourcoing étaient représentées par leur maire ou adjoints.

La Commission de recensement a examiné environ 400 jeunes gens. Les opérations ont pris fin à midi et demi.

Le service d'ordre était assuré par la renfermerie de Roubaix et de Tourcoing avec le concours de la police, sous la direction de M. le capitaine Dehrdin.

Après la visite des jeunes gens, un vin d'honneur a été offert aux autorités à l'Hôtel-de-Ville, puis un déjeuner intime leur a été servi dans les salons de l'Hôtel Cornet, place Victor Hassebroucq.

La Légion d'honneur à la mémoire du sous-lieutenant Emile Fouan

Le sous-lieutenant Emile Fouan, qui a trouvé une mort héroïque le 12 mai 1918 au cours de la défense d'une tranchée, au Sud de Noyon, vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'Honneur, au titre posthume. Le jeune officier, qui faisait partie du 365e R. I., était le fils de M. Auguste Fouan-Leman, industriel, 8, rue Monthyon, à Tourcoing.

Décoré de la Croix de guerre, deux fois blessé, il avait été l'objet des citations ci-après à l'ordre de l'armée :

Chef de section de mitrailleuses plein de sang-froid et d'audace. Blessé à la tête le 16 mai 1917 en même temps que plusieurs de ses hommes; est resté à sa position de batterie, malgré le bombardement et avec un pansement sommaire, donnant ainsi le plus bel exemple du devoir à ses hommes.

— Deuxième citation pour la Légion d'honneur posthume :

« Officier d'un sang-froid et d'un courage à toute épreuve. Tué le 12 mai 1918 au sud de Noyon, au cours d'une attaque de sa tranchée; l'ennemi a pénétré. »

Les pilleurs de gares et d'usines

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Dans notre relation sur les nombreux vols commis dans les gares et au préjudice d'industriels de la région, nous faisions allusion à un habitant de la rue de Guisnes. Mardi, cette personne, René Dervaux, 105, rue de Guisnes, a été arrêté sous l'inculpation de vol et déféré au parquet de Lille, en compagnie d'un magasinier de la maison, un certain Ildephonse Dufrenne, âgé de 56 ans, demeurant rue de Bouvines, 86. Ce dernier est le père de Dufrenne, arrêté précédemment pour la même affaire de vols et recels.

Dès le début de son enquête, M. Maréchal, l'habile commissaire de police de la rue Nationale, avait conclu, à la suite des constatations faites chez Louis Catteau, le négociant de la rue des Cinq-Voies, et des déclarations de ce dernier, à la complicité de René Dervaux, et du magasinier Dufrenne. Ceux-ci s'appropriaient des bobines de laine et de coton de grande valeur confiées à la maison Dervaux, dont René Dervaux, d'ailleurs ne fait point partie, n'y étant occupé que comme employé. Conformément aux conditions générales de la filature à façon, ces bobines devaient être représentées sous une autre forme.

Les bobines ainsi détournées étaient ensuite vendues à Catteau, par les prévenus, sous la dénomination de déchets ou reste de parties. Catteau les triait, les classait ensuite par lots de mêmes espèces et, en échange, Dervaux et Dufrenne recevaient des commissions importantes. Dans la seule journée du 12 mars dernier, les deux compères avaient réalisé l'opération ci-après : caisses balayures, 352 kilos à 0.50 : 176 fr.; 48 kilos de bobines diverses à 21 fr. : 1.008 fr.

La commission de Dufrenne figurait au livre pour la somme de 177 fr. 60. Déjà le 24 avril, René Dervaux était inculpé d'abus de confiance, mais en ce moment aucune plainte n'ayant été adressée à la police à son sujet, il avait été laissé en liberté.

Ce ne fut que le 30 avril que trois filateurs, clients de la maison Dervaux : MM. Dhalluin-Lepers frères, de Roubaix; Masurel frères, de Tourcoing, et Unevil, filateur à Amiens qui, après avoir reconnu au poste central de police les bobines saisies au domicile de Catteau, portèrent plainte contre René Dervaux.

Ce trafic se pratiquait depuis octobre 1919, et si nous le jugeons par les constatations faites au cours de l'enquête, les marchandises détournées ne figuraient sur les livres de Catteau que pour le tiers de leur valeur réelle.

Les écritures accusent un détournement de 20.000 francs, alors qu'en réalité il atteindrait près de 60.000 francs.

Interrogé par le magistrat, René Dervaux reconnaît avoir touché environ 12 000 francs d'octobre au 15 avril dernier ; il proteste contre les chiffres déclarés par Catteau, qui seraient, selon lui, exagérés. Il a avoué aussi que le préjudice causé aux filateurs était important, mais que c'est Catteau qui en a retiré le plus grand profit.

Quant à Dufrenne père, il a déclaré avoir reçu des gratifications de Catteau depuis le mois d'octobre dernier, il ne peut en préciser l'importance, bien qu'il ne croit pas avoir touché plus de mille francs.

D'après les comptes de Catteau, Dufrenne aurait reçu plus de 2.000 francs. Tous deux cherchent à atténuer leur responsabilité, en déclarant avoir été amenés à ces opérations indélicates par une gêne momentanée.

A propos de cette affaire, l'un des intéressés de la maison Dervaux nous fait remarquer que les détournements de marchandises se faisaient naturellement à l'insu de sa maison et de Madame Dervaux.

COURS SOCIAUX. — Ce soir, à 20 heures. Maison des Œuvres, le quatrième cours social sera donné par M. Joseph Dunet, professeur aux Facultés Catholiques de Lille, qui nous parlera des « Inégalités sociales ».

Le présent avis tiendra lieu de convocation pour nos adhérents.

A L'INSTITUTION DU SACRÉ-CŒUR. — Jeudi, 6 mai, à sept heures et demie, l'Association des Anciens Elèves fait célébrer, en la chapelle du Collège, un obit solennel pour M. Emile Barrois, président de l'Association des Anciens Elèves. Elle y invite tous ses membres. La messe sera chantée par M. le vicaire général Lecomte.

UN CHEVAL EMBALLÉ. — Deux personnes blessées. — Un employé de la coopérative « L'Espérance », M. André Verbrugge, conduisait, hier matin, vers dix heures et demie, un cheval qu'il tenait par la bride. Arrivé place St-Jacques, l'animal, effrayé par le passage du tramway, s'échappa des mains de son conducteur, et s'emballa dans la direction de la rue Delobel, pour poursuivre sa course à travers les rues Nationale, des Pontrains, du Dragon, d'Anvers, d'Alsace, de Paris, de l'Abattoir, du Repos, Fin-de-la-Guerre et du Calvaire, où l'animal fut maîtrisé par M. Georges Muller, cabaretier, 182, rue de Menin, qui le remit à son propriétaire.

A l'angle des rues d'Anvers et d'Alsace, le cheval emballé avait renversé Mme Holleuns, née Marie Dervaux, domiciliée à Mouvaux, 3, rue Gambetta. Relevée par des passants, Mme Holleuns fut conduite à la pharmacie Nolf, rue d'Anvers, où elle reçut les soins de M. le docteur Destrumont, qui releva quelques sérieuses contusions à l'épaule et au bras droits. Cette personne, qui se trouve en position intéressante, a dû s'aliter en rentrant chez elle.

D'autre part, un ouvrier plafonneur, M. Paul Chantry, demeurant à Wasquehal, 35, rue de Tourcoing, ayant tenté d'arrêter le cheval au passage, rue Fin-de-la-Guerre, a été renversé également et s'est fait quelques contusions à la jambe et à la main droites.

AU RAVITAILLEMENT

Vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Le mercredi 5 mai 1920, un litre par personne pour 1 fr. 80.

Secteur 10 : cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h.

Secteur 11 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h.; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

AU SERVICE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES, AMICALES, RUE DU HAZE. — Il sera mis en vente aux Amicales, rue du Haze, 1er étage, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, de 8 h. 30 à 11 h., et de 3 à 4 h., chemises de fatigue et de repos pour hommes, chaussures américaines, peintures 21 à 30, semelles, talons et cuir au kilo. Camisoles et caleçons jersey, culottes sport, chemisettes, gilets à manches pour hommes, jupes femmes, robes, manteaux, combinaisons, tricoline, chapeaux, bas, chemises, pantalons pour fillettes. Châles, robes, jackets, chaussettes blanches pour bébés. Mercerie : fils à machine, bretelles fantaisie et corsets, lacets, bouclées et agrafes pour pantalons et laine à tricoter.

A propos des ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement à la fin de chaque semaine, il est recommandé aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi, et non pas en fin de vente, à un moment où il est impossible de servir les retardataires trop nombreux qui se présentent.

En suivant ces indications, les familles seront servies plus rapidement et éviteront une attente toujours désagréable, et, le cas échéant, de devoir être renvoyées à une autre séance en raison du temps insuffisant qui resterait jusqu'à l'heure de la fermeture et qui ne permettrait plus de servir les personnes qui se seraient présentées tardivement.

LE PAIN A PRIX RÉDUIT. — Une distribution des tickets à utiliser en mai 1920 aura lieu Mairie de Tourcoing, salle des fêtes, guichets 5 et 6 :

Mercredi 5 mai : Numéros 2.401 à 3.000, de 9 à 12 h.; numéros 10.001 à 10.700, de 2 à 5 h.

Jeudi 6 mai : Numéros 10.701 à 11.400, de 9 à 12 heures; numéros 11.401 à 12.200, de 2 à 5 h.

Vendredi 7 mai : Numéros 29.001 à 30.000, de 2 à 5 h.; numéros 30.801 à 31.000 de 2 à 5 h.

Samedi 8 mai : Numéros 20.001 à 20.300, cartes sans numéro, inscriptions nouvelles, de 9 à 12 heures. — Se munir de la carte spéciale.

LES DROITS DE PLACE. — Le Maire de la Ville de Tourcoing informe la population qu'une enquête de commodo et incommodo sera ouverte au sujet de l'élévation du tarif des droits de place et de stationnement sur les dépendances de la grande voirie.

Les intéressés pourront prendre connaissance du projet dans les bureaux de la Voirie, à l'Hôtel de Ville, du 6 au 13 mai inclus.

MOUVAUX

LA CIRCULATION DES VOITURES, RUE THIERS. — Quelques conducteurs de véhicules persistent à vouloir emprunter la rue Thiers, malgré l'interdiction portée de crainte des accidents dans une rue si étroite. Pour ce fait, M. Caramiaux, commissaire de police, a dressé procès-verbal à deux chauffeurs des R.L., Albert Vasque, 21 ans, demeurant rue Thiers, 37, à Tourcoing, et Arthur Dupres, 34 ans, demeurant rue Vauban, 45, à Wattrelos.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement par le percepteur, samedi 8, de 9 h. à 12 heures, au bureau de monnaie pour faire l'appoint.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN HABITANT DE MARCQ BLESSÉ DANS LE DÉRAILLEMENT DES LAUMES. — Nous avons relaté, hier, le déraillement d'un train près de la gare des Laumes, dans le Dijonnais. Parmi les voyageurs grièvement blessés, nous relevons le nom de M. Julien Delebecque, soldat au 3e régiment d'infanterie, à Hyères, qui se rendait en permission chez ses parents, habitant 9, rue Saint-Patrik, à Marcq-en-Barœul. Ce malheureux militaire a eu la cuisse gauche fracturée et le pied droit sectionné.

CHARBON. — Sous quelques jours, une distribution de 50 kil. de charbon au prix de 11 fr. sera faite aux porteurs du ticket n. 3 du mois de février. La vente du disponible fera l'objet d'une autre distribution de 20 kil. pour 5 fr., nouveau prix, aux porteurs du ticket n. 1 de mars.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement aura lieu à la perception, rue de Lille, 28, le jeudi 6 mai, de 9 h. à midi.

COMINES

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES, lundi 10 mai, de 8 h. à midi